

Compte rendu de la réunion de rentrée organisée le jeudi 26 août

Intervention de Monsieur le Recteur :

Situation sanitaire :

Le protocole sanitaire national a été présenté, il comporte 4 niveaux. Actuellement nous sommes au niveau 2. Le protocole est à appliquer en fonction de la réalité du terrain avec le soutien de Monsieur le Recteur. Il est important de favoriser les cours en présentiel. Pour cela, il faudra informer et inciter à la vaccination dans les établissements pour tous les élèves de plus de 12 ans. Il est conseillé de prévoir un plan de continuité pédagogique. Les enseignants devront accentuer l'accompagnement des élèves et la personnalisation du parcours des élèves

ASA : Elles sont maintenues jusqu'en décembre 2021. Il n'y a pas d'informations sur les remplacements des personnels en ASA.

Dès la rentrée, mise en place :

- *Plan Français
- *Plan Mathématiques
- *Plan Lecture

Monsieur le Recteur rappelle que le Ministère de l'Éducation Nationale et également celui de la jeunesse et des sports depuis janvier 2021. Il faudra prévoir un projet éducatif en tenant compte de la réalité du terrain.

Intervention de Monsieur GILLARDOT, DASEN des Alpes de Hautes Provence.

- Nouvelle organisation au sein de le DSDEN.
- Protocole sanitaire au niveau 2, importance de prévoir dès maintenant le plan de continuité pédagogique.
- **Plan lecture : Monsieur le DASEN rappelle que tous les élèves de CM2 ont reçu les Fables de La Fontaine. Il insiste pour que les œuvres soient étudiées en classe de 6ème dans le cadre de la continuité Ecole – Collège.**
- Poursuivre l'effort pour mettre en place les PEAC en favorisant les résidences artistiques dans les établissements.
- Développer les immersions en Langue Vivante dès le premier degré. Engager la réflexion sur la continuité à mettre en place au collège.
- **Vaccination** : la vaccination se déroulera au sein des établissements. Des équipes du SDIS 04 et de l'ARS se rendront sur place (pas de déplacements d'élèves à prévoir).

Les co-coordonnateurs

Michèle BLANCK
04 92 35 00 49
Abir PETENATI
04 92 36 71 93

Mél.
Ce.0040021b@ac-aix-marseille.fr
Ce.0040490l@ac-aix-marseille.fr

Collège Marcel André
Le promenoir
04140 Seyne Les Alpes.

Lycée Pierre Gilles de
Gennes
2 route de Champtercier
BP 9039
04990 Digne les Bains



2/3

Informations diverses :

- ✓ Recrutements d'enseignants alternants 1/3 temps (environ 120 dans l'académie), les postes bloqués et non pourvus par les alternants seront transformés par des postes de contractuels ou de TZR.
- ✓ L'obligation vaccinale s'applique aux médecins, infirmiers, psychologue de l'EN, personnels des CIO et enseignants en IME.
- ✓ Pas de modification réglementaire en ce qui concerne les personnels vulnérables.
- ✓ La foire aux questions concernant la crise sanitaire est à nouveau disponible sur le site du ministère.
- ✓ Suite aux travaux du Grenelle de l'éducation, une revalorisation salariale, à compter du 01/09/2021 va être attribuée aux médecins de l'EN, infirmiers et aux personnels administratifs. Pour les agents de laboratoires, les travaux sont en cours.

Intervention de David LAZZERINI :

- Maintien du dispositif Devoirs Faits, renforcés par le dispositif E devoirs faits. Appel à des étudiants pour encadrer les élèves.
- Programme "Je réussis au lycée" avec attribution d'HSE dans les lycées soit l'équivalent de 67 ETP.
- Accueil des élèves en situation de handicap, plus de 4000 ETP d'AESH. Généralisation des PIAL sur le territoire.
- Suite à la rénovation de la voie technologique, l'offre de formation est modifiée.
- Cellule de rentrée sera disponible pour les remplacements et les postes vacants des postes.

Intervention de Monsieur Lionel ANDRE, Doyen des IA IPR :

- ✓ Nouvelles modalités d'évaluations des épreuves du baccalauréat ainsi que du contrôle continu. Des réunions sont prévues dès le premier trimestre avec les proviseurs de lycée. Textes parus au BO du 29 juillet et BO du 26 août 2021.
- ✓ L'équilibre est maintenu entre le contrôle continu (40%) et les épreuves ponctuelles (60%).
- ✓ Les évaluations communes sont supprimées.
- ✓ Il est important de s'interroger sur les notions d'évaluations et de notation. Une note de service est transmise aux personnels de direction, à transmettre aux enseignants.
- ✓ Mettre en place un projet d'évaluation dont les objectifs seront de garantir l'équité, soutenir les enseignants et éviter les pressions des familles et des élèves.
- ✓ Ce projet d'évaluation doit être réfléchi dès le début de l'année en conseil d'enseignement, travaillé en conseil pédagogique (possibilité de banaliser 2 demi-journées) et présenté en CA selon le calendrier suivant ;
Septembre : travail collectif d'élaboration du projet d'évaluation
Octobre : formalisation du projet ;
Avant les vacances d'octobre: présentation au CA.



3/3

- ✓ Le projet d'évaluation doit être présenté et partagé avec les élèves et les familles.
- ✓ Rappel : Les notes du 1er trimestre sont prises en compte pour l'évaluation du bac. Les enseignants seront accompagnés par les IA/IPR.

Monsieur le Recteur intervient pour rappeler que le baccalauréat est le dernier diplôme délivré "à l'ancienne" sans aucune modification depuis le XIXème alors que tous les autres diplômes ont été modifiés.

Intervention de Catherine ROUX (Référénte académique Harcèlement) :

Développements des référents au sein de chaque académie

- Taux de victimisation en baisse.
- Augmentation des actes de cyber harcèlement.
- 25% des décrocheurs sont victimes de harcèlement.
- Augmentation de la judiciarisation des situations de harcèlement.

Mise en place du programme PHARE (dépliant en pièce jointe). Expérimentation sur le Réseaux Ventoux l'année dernière.

Objectifs : Sécurisation du suivi des situations.

Le programme sera déployé cette année en collège et dans le premier degré et dès l'année prochaine en lycée. Les équipes ressources des établissements seront formées par les référents académiques. Un labo de recherche est adossé au programme PHARE.

Informations du service communication du rectorat :

- ✓ Amélioration de la communication positive.
- ✓ Valorisation au sein du site de l'académie.
- ✓ Présence des services académiques sur les réseaux sociaux pour suivre les actualités de l'académie.
- ✓ Rappel : Si un journaliste demande une interview, il faut prévenir le service de communication de l'académie.

Michèle BLANCK Abir PETENATI

Co coordonnatrices du réseau Bléone Durance